

HISTORIQUE DE SAUVESSANGES

I) LES ORIGINES GAULOISES.

A l'époque gauloise, la vallée marque les confins du grand peuple des Arvernes (à l'ouest) et des Ségusiaves (à l'est). Ces premiers ancêtres des auvergnats sont bien connus pour la résistance qu'ils opposèrent à César. Les Ségusiaves, moins puissants, occupaient le Forez et le Lyonnais actuels.

Y avait-il entre eux une frontière précise ? Peut-être pas. Un élément intéressant nous est fourni par le nom d'un hameau de la commune d'Estivareilles : Egarade, dans la vallée de l'Andrable ; ce mot signifie, en langue celtique " limite d'eau " (Equoranda), et nous le retrouvons une cinquantaine de fois en France, toujours sur un cours d'eau, à la limite d'une cité gauloise.

Il est vrai que le nom de Laffix, (commune de Saillant) a le même sens, mais en latin (Fines : les limites) et que ce village est au bord de l'Ance. Faut-il en conclure que la frontière s'est déplacée vers l'ouest ? Il est plus plausible que la cité arverne ne dépassait pas l'Ance, que celle des Ségusiaves ne dépassait pas l'Andrable, et que la puissante barre montagneuse qui sépare les deux rivières formait une sorte de zone-frontière, comme il en existait tant dans l'Antiquité et au Moyen-Âge.

Au sud, à l'endroit où la vallée de l'Ance se resserre en gorges pour pénétrer le plateau de Craponne, vivait un autre peuple gaulois dépendant des Arvernes, les Vellaves. Il est très probable que la future paroisse de Sauvessanges se trouvait sur leur territoire.

En effet, lorsque l'église chrétienne s'organisa, en Gaule, les diocèses adoptèrent, presque partout, les limites des cités gallo-romaines dont ils conservèrent la configuration jusqu'à la révolution française (on sait que les circonscriptions religieuses étaient les plus conservatrices de toutes).

Or, sous l'ancien régime, la paroisse de Sauvessanges dépendait du diocèse du Puy (archiprêtré de Saint Paulien), lequel reproduisait les limites de l'ancien territoire vellave.

Ainsi apparaît l'originalité historique de notre paroisse, placée aux confins de trois régions occupées par des peuples celtiques : les ARVERNES, les SEGUSIAVES, et les VELLAVES.

Elle sera toujours, par la suite, le point de contact entre trois régions différentes. Il en ira de même pour Usson, qui était comme Sauvessanges dans le diocèse du Puy, et par conséquent, se trouvait en territoire vellave à l'époque gauloise, selon toute vraisemblance.

II) LES ORIGINES GALLO-ROMAINES.

Rares sont les noms gaulois qui survivent dans notre région ; il est assez probable que le nom de Couhande provient du mot celtique Condate, qui désignait un confluent, ce qui est bien le cas ici.

L'influence romaine dut se faire sentir peu après la conquête de César, comme en témoigne un trésor trouvé naguère à Sarras, et composé de deniers d'argent de la république romaine. Une partie de ce trésor se trouve aujourd'hui au musée Bargoin, de Clermont-Ferrand.

Après la conquête, nos ancêtres adoptèrent spontanément la langue des vainqueurs et se donnèrent des noms latinisés.

C'est ainsi qu'un nommé Salvicus légua son nom au bourg, à l'époque gallo-romaine ; en effet, Sauvessanges vient très probablement de Salvicianica et signifie donc " le domaine de Salvicus ". Ce mot est formé avec le suffixe " anica ", qui a donné tant de suffixes en " anges " dans le Livradois.

Notons, à ce propos, que nous sommes à un carrefour linguistique. Considérons les noms dérivés d'un autre suffixe gallo-romain " acum ", très répandu dans toute la France, mais sous des formes variables selon les régions.

Au sud, autour de Craponne, apparaissent les noms en " ac " caractéristiques du midi languedocien (Bruac, Cheyrac, etc.). Au-delà de l'Ance, ce sont les formations en " ec " du sud du Forez (Jouansec, Legnecq) et, plus au nord, celles en " eux " du Lyonnais (Montagneux, Soleymieux).

A l'ouest, enfin, commencent les noms en " at " propres à l'Auvergne, dont Bleyrat est le premier exemple.

Avant d'en terminer avec l'époque gallo-romaine, rappelons l'existence de la Voie Bolène, qui rattachait notre vallée au reste du monde romain. Elle venait de Lyon, la capitale des Gaules, passait par Feurs, Margeride, et l'importante bourgade d'Usson, franchissait l'Ance au Pontempeyrat, avant de se diriger vers Bordeaux par Saint-Paulien, Rodez et Cahors.

Il subsiste un beau fragment de cette voie romaine entre le village de Mondoulious et la route de Craponne à Chomelix, qui la traverse à 1500 mètres avant le pont sur l'Arzon.

III) LA NAISSANCE DE LA PAROISSE

Le haut Moyen-Âge est une période particulièrement obscure pour le centre de la France. Il faut rappeler que le traité de Verdun, qui partagea l'empire carolingien en 843, fit de notre vallée la frontière du royaume de Francie occidentale, qui devint par la suite la France.

En effet, le Forez était englobé dans le royaume de Lothaire, ce qui lui valut d'être rattaché en 1032 au Saint Empire Romain Germanique, et cela jusqu'en 1167, date à laquelle le comte Guy II de Forez fit hommage de son comté au roi de France Louis VII. Si bien que notre vallée marqua, en quelque sorte, la frontière Franco-allemande pendant 135 ans !

La même époque vit apparaître les principautés féodales qui recueillirent les droits abandonnés par le royaume défaillant. Deux grandes seigneuries se partagèrent la vallée dès le XI^{ème} siècle.

Au nord, celle de la roue, centrée sur le Vallorgue. Au sud, celle de Baffie, qui s'étendait de l'Ance à la Dore, et formait quatre châtelainies : Baffie, Viverols, Riols (près de Marsac) et Ambert.

La famille de Baffie était l'une des plus illustres d'Auvergne. Un de ses membres était évêque de Clermont lorsque la croisade y fut prêchée par le pape Urbain II en 1095 ; ce Guillaume de Baffie partit lui-même pour l'Orient et y mourût en 1103.

A cette date, la paroisse de Sauvessanges existait depuis longtemps. Elle est mentionnée pour la première fois (en latin) dans les documents du prieuré de Chamalières, près de Retournac, dépendance de l'abbaye du Monastier. Ils énoncent, parmi les libéralités faites au prieuré par de pieux donateurs, certains revenus assis sur des terres " in parrochia Sancti Preiecti de Salvesangiis ", c'est-à-dire dans la paroisse de Saint-Priest-de-Sauvessanges.

On peut les dater entre 1021 et 1038. On voit que la paroisse était consacrée à Saint Priest, ou Préjet, qui reste aujourd'hui son patron, bien que Saint Laurent l'ait supplanté pour la fête annuelle. Quels étaient ses fondateurs ?

Sans nul doute les moines de Sauxillanges, dont l'abbé garda jusqu'à la Révolution le droit de désigner le curé, comme celui de Viverols et de tant d'autres paroisses en Livradois. Il va sans dire que ces liens avec l'abbaye de Sauxillanges n'empêchait pas la paroisse de dépendre de l'évêque du Puy.

Une autre église existait tout près de Sauvessanges, celle de Saint-Flour, qui fut donnée dès 1038 par le seigneur de Beaumont (commune de Saint-Victor) au prieuré de Chamalières, et dotée ultérieurement d'une terre sise à Bordel (commune de Médeyrolles).

Cette église était vraisemblablement plus ancienne que celle de Sauvessanges : nous ignorons pourquoi elle ne devint pas église paroissiale.

Selon un avis compétent, il s'agissait sans doute d'un modeste oratoire élevé à la place d'un sanctuaire païen, alors que Sauvessanges était, dès le XI^{ème} siècle une petite agglomération, héritière de l'ancien domaine gallo-romain, et mieux placée pour devenir le centre d'une paroisse.

Quoi qu'il en soit, notre paroisse, encore dépendante du Velay sur le plan religieux, était désormais auvergnate sur le plan féodal, absorbée par la puissante seigneurie territoriale des Baffie, alors que le comté du Puy se désagrégeait avant de disparaître en 1163.

Elle faisait partie de la châteltenie de Viverols et devait y demeurer jusqu'à la Révolution, avant d'être incorporée au canton du même nom.

IV) LES FAMILLES SEIGNEURIALES.

La maison de Baffie garda jusqu'à son extinction ses quatre châteleries du Livradois. Un de ses membres ne craignit pas de réclamer (en vain, il est vrai) l'héritage du comté du Forez, vers le milieu du 13ème siècle, ce qui montre l'illustration de cette famille.

Mais en 1285 mourut sa dernière représentante, Eléonore de Baffie, dont la légende a conservé le très bon souvenir.

Elle avait épousé le comte d'Auvergne Robert V, si bien que les terres de Baffie passèrent à la maison d'Auvergne. Belle acquisition pour celle-ci, qui ne possédait plus alors que le Comté (région de Vic-le-Comte), et que cet apport du Livradois dût singulièrement renforcer !

Les Baffie et leurs successeurs avaient plusieurs vassaux : chevaliers de moindre importance, et dépourvus des droits de justice.

Deux familles nous intéressent ici. D'abord les Montravel, dont le château se dressait dans un site inaccessible entre Beurière et Médeyrolles, et qui avaient des droits sur la haute vallée de l'Arzon : ils apparaissent à la fin du 12ème siècle dans un litige qui les opposa au prieur de Chamalières à propos du village de Saint Flour.

Quant aux sires du Crozet, ils étaient de très ancienne extraction : dès la fin du 11ème siècle, l'un d'eux, Bertrand Bovis, faisait don de l'église de Médeyrolles à l'abbaye de Pébrac (près de Langeac) dont elle devait dépendre jusqu'à la Révolution.

Un de ses descendants, Pons Bovis, obtint en 1367 du Comte d'Auvergne Jean 1er, le droit de fortifier sa demeure du Crozet : ainsi naquit le château du Crozet, dont il ne reste malheureusement rien aujourd'hui.

V) LA CHÂTELLENIE ET LA PAROISSE EN 1352.

Nous avons pour cette année-là, aux archives nationales, un document d'une valeur considérable, qui nous donne un tableau précis des quatre châteleries du Livradois.

Celles-ci appartenaient alors à la comtesse d'Auvergne, Jeanne de Boulogne, qui était aussi reine de France : veuve à vingt ans du duc de Bourgogne, elle avait épousé en secondes noces le roi Jean le Bon. Grand honneur pour notre région !

Cela n'empêche pas la jeune souveraine (elle avait alors vingt-six ans) de lever en 1352 une taille exceptionnelle sur ses domaines auvergnats, pour armer chevalier son fils du premier lit. Nous avons encore le relevé de cette taille ; il nous révèle avec précision

l'étendue des quatre châtelainies, les noms des villages avec le nombre de feux, et même le nom des chefs de famille.

La châtelainie de Viverols couvrait les actuelles paroisses de Viverols, Sauvessanges et Médeyrolles en totalité, ainsi que la plus grande partie de celle d'Eglisolles (vallée de la Ligonne).

Elle englobait quelques hameaux de Saint-Romain, et Laffix de Saillant ; au sud elle débordait sur les communes de Saint-Jean (Marhus, Chanteloube) et Craponne (Ollias, La Monatte, Meyrac, Le Monteil de Soulages) ; à l'est enfin, elle comprenait la moitié occidentale de la commune d'Usson avec Salayes, La Breure, Le Trémolet, Fraisse-Rival, Lissac, Le Monteillet, et une partie du bourg.

Cette dernière limite, qui coupait en deux la paroisse d'Usson, séparait aussi l'Auvergne et le Forez. Entre 1340 et 1346, la comtesse Jeanne d'Auvergne et le comte Guy VII de Forez l'avaient adopté d'un commun accord.

C'est elle encore qu'invoquait, quatre siècles plus tard, l'intendant d'Auvergne : celui-ci rappelait, en 1759, l'existence d'anciennes bornes à Félines, au Trémolet, à la Grange Neuve, et à Notre Dame de Chambriac. " Et l'on a toujours regardé, disait-il, comme Forez, ce qui est à gauche et au-delà, et comme Auvergne ce qui est à droite ". (En se plaçant le dos au nord !).

Pour en revenir à notre paroisse, on y comptait en 1352 une centaine de feux, ce qui pouvait faire une population totale de 400 personnes environ. Le bourg, " Chalvasang ", en avait 15 contre 61 à Viverols, et 12 à Médeyrolles.

Les plus gros hameaux étaient Sermoulis, " Chalvassaneles ", et le Pinet, qui avaient 10 feux. Venaient ensuite " Val Ribere " et Polagnier (8), la Valette (6), Grenier (5), Amour et Cottés (4), Bessette, Sarras, Touris, la Montgie et Saint-Flour (3), Bleyrat (2), Besse, la Varenne et le Crozet (1).

La grande majorité des chefs de famille cités dans le document n'ont encore qu'un nom de baptême. Les noms de famille héréditaires (des sobriquets, à l'origine), qui apparaissent en France à partir du 11^{ème} siècle, semblent rares dans notre région en 1352.

On peut relever dans ce document deux Antoine Morel et Johanès Roure, du bourg, de Vital Bordet, du Pinet, Géraud Bordet, de Sauvessanelles. Une femme de Sermoulis est dite " la Penelle ".

VI) UNE GUERRE SEIGNEURIALE AU XIV^{ème} SIECLE

La vallée de l'Ance connut en 1359-1360 un violent conflit opposant Armand II de La Roue, le seigneur de Vallorgue, et Armand IX de Polignac, pour la succession des riches terres de Solignac au sud du Puy.

Armand de La Roue et Esmengarde, femme du vicomte de Polignac, étaient cousins germains, issus tous deux de la famille de Solignac. Mais le père d'Armand était l'aîné du père d'Esmengarde : son fils ne supportait pas de voir, à la mort de son oncle, l'héritage de ses ancêtres revenir à sa cousine, c'est-à-dire aux Polignac.

De là, la " guerre des deux Armand ". Le sire de la Roue se jeta sur les terres de son rival, et se mit à ravager le Velay. Mal lui en prit, car Armand de Polignac, appuyé par une armée royale, attaqua à son tour, et envahit par le sud la vallée de l'Ance.

Il s'empara du château d'Usson, que son adversaire avait acquis par son mariage récent avec Alix de Rochebaron, puis de la puissante forteresse de Montpeloux.

La lutte s'accompagna de terribles violences contre les populations.

Ce conflit ne concernait, en théorie, ni la châtelainerie de Viverols, ni la paroisse de Sauvessanges, et il est certain que Jeanne de Boulogne, comtesse d'Auvergne, n'y prit aucune part.

Mais il n'en fut pas de même de deux de ses vassaux, qui prirent les armes aux côtés d'Armand de la Roue : Guillaume de Montravel, et surtout Pons Bovis, seigneur du Crozet, qui était très fidèlement attaché à Armand et fut plus tard son exécuteur testamentaire.

Il est à craindre que leur intervention n'ait attiré la foudre sur la paroisse de Sauvessanges, d'autant que le vicomte de Polignac n'était pas homme à ménager ses ennemis, et que le Crozet n'est pas loin d'Usson !

On en est malheureusement réduit aux suppositions...

VII) LE CROZET ET MONTRAVEL.

Nous avons vu le rôle joué dans la " guerre des deux Armand " par Pons Bovis, seigneur du Crozet, qui garda toujours des liens étroits avec Armand de la Roue.

Quand celui-ci mourut en 1379, Pons reçut un legs important et la charge à vie de bail au châtelain de la Roue. Par la suite, les sires du Crozet allèrent se fixer dans la région de Brioude, où leurs descendants habitaient, il y a encore quelques années, le château de Cumignat, et portaient le titre de marquis du Crozet.

Dès le XVIème siècle, ils avaient cédé leur fief d'origine aux seigneurs d'Auzon, leurs voisins du Brivadois qui, ayant acquis par mariage en 1357 la seigneurie de Montravel, se trouvaient fort proches du Crozet.

Mais ils ne le gardèrent pas longtemps : en 1594 François d'Auzon, baron de Montravel, vendit le Crozet moyennant 5600 écus d'or à un bourgeois d'Arlanc, Pons d'Aurelle, seigneur de Terreneyre, qui vint s'y installer et y mourut en 1619.

Jusqu'à la révolution, le Crozet appartint à sa descendance (six générations) anoblée en 1612. La famille d'Aurelle devait être fort riche : elle put acquérir, outre le Crozet, la seigneurie de Montarcher avec le château de Marandière près d'Estivareille en 1668.

Elle détenait aussi celle de Pontempeyrat, qu'une de ses filles apporta en mariage à une famille de petite noblesse locale, les Amat de Lissac.

Après la mort de Joseph Amat, qui habitait Sauvessanges (1732), le Pontempeyrat passa aux Richard dits de la Prade, qui donnèrent au siècle suivant un estimable poète, Victor de la Prade.

De leur côté, les Aurelle prirent une certaine importance au XVIII^{ème} siècle, s'intitulant comtes, puis marquis de Terreneyre ! Le dernier seigneur du Crozet, Siméon-Narcisse, était capitaine au Royal Etranger Cavalerie lorsqu'éclata la révolution, et qu'il partit pour l'émigration.

En 1816, Louis XVIII autorisa les Terreneyre à relever le nom et les armes d'une grande famille d'Auvergne anéantie par la Terreur, les Montmorin de Saint-Herem : il semble bien qu'il existe encore aujourd'hui des descendants.

Nous avons parlé plus haut de François d'Auzon, baron de Montravel, qui vendit le Crozet aux Aurelle. Ce personnage est surtout célèbre par sa révolte contre son suzerain de Viverols, à qui il porta en 1617 un défi accompagné des plus violentes injures, ce qui lui valut de voir ses fiefs confisqués en 1620 par la justice royale pour félonie.

Les choses finirent par s'arranger, car sa fille unique Marguerite Félicité put apporter Montravel à son mari, Maximilien Montboissier-Canillac, comte d'Auteribe, ou Hauterive, cousin de ces Canillac, fameux par leurs brigandages, que les grands Jours d'Auvergne tentèrent de châtier en 1666.

Le couple n'ayant pas de fils, Montravel fut transmis par leur fille Anne-Gabrielle à une grande famille originaire du Vivarais, les Montaigu-Bouzols, donc nous aurons à reparler à propos de Viverols.

VIII) LES SEIGNEURS DE VIVEROLS.

Les seigneuries du Crozet et de Montravel n'étaient que des fiefs vassaux des seigneurs de Viverols, qui exerçaient seuls les droits de haute justice sur la paroisse. Nous avons vu que les quatre châtelainies livradoises (Baffie, Viverols, Riols et Ambert) appartenaient au XIV^{ème} siècle aux comtes d'Auvergne, telle Jeanne de Boulogne.

Mais, vers 1385, le comte Jean XI, étant fort pressé d'argent (on l'a surnommé le " mauvais ménager ") dut les vendre à un favori du duc de Berry, seigneur d'Allègre.

La vente était si peu régulière qu'en 1483, le parlement de Paris ordonna la restitution du Livradois aux comtes d'Auvergne, à l'exception de Baffie et Viverols, que les Allègre conservèrent en compensation des améliorations apportées au reste.

Viverols resta donc, pendant trois siècles et neuf générations, aux mains de la famille d'Allègre. C'est ainsi qu'en 1512, un baron de Viverols, Jacques d'Allègre, tomba glorieusement à la bataille de Ravenne.

Enfin, en 1665, Claude d'Allègre, marquis de Beauvoir et baron de Viverols, échangea sa baronnie contre celle du Crest appartenant à François II d'Aurelle de Colombines.

La petite fille de ce François, Jeanne Henriette, unique héritière des Aurelle de Colombines, apporta Viverols et toutes les paroisses de la seigneurie à la famille de Montaigu-Bouzols, déjà propriétaire de Montravel.

Le dernier seigneur fut Joakim-Charles-Laure, marquis de Montaigu et Bouzols, vicomte de Beaune.

Comme son vassal, le marquis de Terreneyre, il émigra, et la révolution le priva de toutes ses seigneuries.

Notons que depuis longtemps, les barons de Viverols ne résidaient plus au vieux château du XIII^{ème} siècle. Ils faisaient rendre la justice et lever les redevances par leurs agents, habitant des domaines plus confortables, et d'accès plus facile que ceux de la vallée de l'Ance.

IX) QUELQUES SOUVENIRS DU XVIII^{ème} SIECLE.

Sauvessanges possède des registres paroissiaux complets depuis 1665. Grâce à eux, nous pouvons connaître les anciens curés, dont la plupart restèrent en place jusqu'à leur mort. C'est leur rendre justice que de rappeler les noms de ces modestes pasteurs, qui ont sauvé de l'oubli les noms de nos ancêtres, en tenant avec soin l'état-civil.

En 1655, nous trouvons le curé Jacques Vernadet, qui ne quitta son ministère qu'à sa mort, survenue en janvier 1700. Il fut remplacé par le curé Calemard, qui mourût à 78 ans en octobre 1741.

Ce fut ensuite le curé Barrier, de janvier 1742 à décembre 1773, le seul qui mourut hors de la paroisse. Puis le curé Bertrand, de février 1774 à avril 1781 (mort à 36 ans).

Enfin le curé Vissac, à partir de juin 1781 : il quitta la paroisse en juin 1791, ayant sans nul doute refusé le serment imposé par la constituante.

Le curé Barrier a relaté sur les registres de 1772 un événement qui dut beaucoup frapper les gens de Sauvessanges : " le 24 juin, vers 10 heures du matin, on a senti une secousse assez légère de tremblement de terre, laquelle, à ce que l'on a appris depuis, a été plus violente dans tout le pays d'à l'entour, ayant duré ici à peine l'espace d'une minute.

Cette différence ne serait-elle pas l'effet de l'ouverture d'une mine qui a été faite, depuis deux ans, à un quart de lieue de distance, où l'action des feux souterrains a pu trouver une issue plus facile pour s'exhaler. L'odeur sulfureuse, qui sort continuellement de cette ouverture, semble favoriser cette façon de penser. "

Sur le second registre, le curé revenait sur cette secousse de tremblement de terre, qui a duré à peine une minute, ayant été précédée, dans un temps serein, d'un bruit sourd dans l'air, qui tenait du mugissement. Nous connaissons bien l'histoire de cette mine, à laquelle le curé Barrier faisait allusion. C'est en 1770 que deux paysans, Bachelard et Claude Dumont, demandèrent en même temps l'autorisation d'ouvrir une mine de plomb, d'argent et de cuivre.

Le premier l'emporta, mais se découragea assez vite. Dumont obtint alors, en 1776, l'autorisation d'exploiter pendant un an ; en 1779, il crut même découvrir des pierres précieuses, au grand effarement de l'intendant d'Auvergne, qui craignait qu'il n'eût la tête un peu fêlée.

En 1783, Dumont et le comte de Terreneyre, désormais rivaux, demandent l'un et l'autre la concession définitive de la mine de plomb, le second invoquant la proximité de son château du Crozet.

Dumont, à court d'argent, s'associe à un bourgeois de Paris nommé Duplessis, pour ouvrir une autre mine de plomb à Médeyrolles.

Le ministre accorda la concession au comte de Terreneyre pour Sauvessanges, au sieur Duplessis pour Médeyrolles.

Cette mine ne semble avoir apporté la richesse, ni à Dumont, ni à la paroisse ; elle laissa seulement son nom à un lieu-dit, près du moulin de Chapelle.

Elle avait l'avantage d'être proche du chemin d'Usson à Médeyrolles qui, par le Crozet, Amour et la Vieille, constituait alors le seul axe routier dans le sens est ouest.

Dans le sens nord sud, on se préoccupait, à la veille de la révolution, de construire la grande route du Puy à Montbrison par la vallée de l'Ance ; elle devait passer par Craponne, Sauvessanges, Viverols et Saint-Anthème, et une réunion à l'hôtel de ville de Montbrison rassembla, en 1785, les habitants des susdites paroisses.

En fait, il fallut se contenter, pendant un siècle, du chemin traditionnel par la Mongie, le Marais, le Bourg, Sauvessannelles et Bessette. La route départementale reprendra le tracé ancien de Craponne à Sauvessanges, mais s'en écartera délibérément de Sauvessanges à Viverols.

Les paysans non propriétaires n'occupent que 12% des terres. En 1749, 215 maisons occupées par leurs propriétaires, 5 moulins " fariniers " (dont le moulin du Bandier), 150 cotes d'industries. On cultive en terre de labour 1242 hectares ; les bois et les pacages couvrent 109 hectares seulement.

La commune rassemble actuellement plus de 3300 hectares. Ces chiffres ont de quoi surprendre ; il reste que les labours et les bois ne représentaient même pas la moitié du total. L'explication est simple : le reste du terroir était formé par la jachère, au moins équivalente aux labours, et par les prairies permanentes.

Nous savons que celles-ci produisirent, cette année-là, 1351 chars de foin, probablement des chars à deux roues plus petits que les chars actuels.

On comptait 848 vaches dont la nourriture, pendant l'hiver, devait poser bien des problèmes. Les moutons étaient très nombreux : 1032, afin d'utiliser au mieux la jachère.

En revanche, quatre juments seulement pour toute la paroisse. Si l'on ajoute que celle-ci payait 10950 livres d'impôt, on en conclura que l'existence était extrêmement difficile pour des gens sur qui pesaient en outre des impôts indirects, des droits féodaux, seigneuriaux, et ecclésiastiques !

Tels sont les quelques renseignements réunis sur le passé de notre paroisse, antérieur à la révolution.

Si restreints soient-ils, ils nous rappellent que pendant des siècles, des hommes et des femmes ont vécu et peiné sur une terre qui nous est chère à bien des titres...